

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Photopolymer E-Tool 2.0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Secteur d'utilisation

Light curing resin for EnvisionTec's family Computer Aided Modeling Devices

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur/Représentant exclusif

Envisiontec GmbH

Brusseler Str., 51

Germany-D 45968 Gladbeck

Téléphone: +49204398750

E-mail: info@envisiontec.com

Renseignement téléphone: +49204398750

www.envisiontec.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

description des dangers

Désignation des dangers:

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

Dangers pour la santé

Skin Sens. 1

Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Dangers pour la santé

Eye Dam. 1

Consignes en cas de risques pour la santé

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Dangers pour la santé

STOT SE 3

Consignes en cas de risques pour la santé

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Dangers pour la santé

STOT RE 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Dangers pour l'environnement

Aquatic Chronic 3

consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



GHS07



GHS05



GHS08

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Informations générales:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Evacuation:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération de déchets industriels.

Identificateurs produit

Phosphine oxide

Acrylated monomer

Prescriptions particulières concernant l'emballage

Indications tactiles de danger (EN/ISO 11683).

2.3 Autres dangers

Autres effets nocifs

Faire en sorte de ne pas affecter des personnes souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives, à un poste de travail où la préparation est utilisée. Les vapeurs de mise en oeuvre peuvent irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

Indications diverses

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

3.1/3.2 Substances/Mélanges

Composants dangereux

Phosphine oxide	<1 %
CAS Proprietary	
Skin Sens. 1, H317 / Repr. 2, H361	
Acrylated oligomer	5 - 10 %
CAS Proprietary	
Skin Irrit. 2, H315 / Eye Dam. 1, H318 / Eye Irrit. 2, H319	
Acrylated monomer	5 - 15 %
CAS Proprietary	
Acute Tox. 4, H302 / Skin Sens. 1, H317 / Eye Dam. 1, H318 / STOT RE 2, H373	
Acrylated monomer	5 - 10 %
CAS Proprietary	
Skin Irrit. 2, H315 / Skin Sens. 1, H317	
Glass beads	45 - 75 %
CAS 65997-17-3	
Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319 / STOT SE 3, H335	
Acrylated oligomer	5 - 10 %
CAS Proprietary	
Skin Irrit. 2, H315 / Skin Sens. 1, H317 / Eye Irrit. 2, H319 / STOT SE 3, H335	
Acrylated monomer	3 - 5 %
CAS Proprietary	
Skin Sens. 1, H317 / Aquatic Chronic 3, H412	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Changer les vêtements souillés ou mouillés.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme. en cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec:

Eau et savon

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement :
Eau. Provoquer un vomissement si la victime est consciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Informations complémentaires

Le produit lui-même n'est pas combustible. En cas d'incendie et/ou d' explosion, ne pas respirer les fumées.

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂)

Extincteur à sec.

Mousse

Eau en aérosol

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Indications diverses

Ne pas utiliser de brosse, ni d'air comprimé pour le nettoyage de surfaces ou de vêtements. Éliminer immédiatement les quantités renversées. Éliminer immédiatement les fuites.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuel

Eloigner toute source d'ignition.

Pour les secouristes

Protection individuelle

Utiliser une protection respiratoire adéquate

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:

Matériau absorbant, organique

Sable

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

enlever les vêtements souillés, imprégnés

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue

Mesures de protection

Précautions de manipulation

Éviter de:

Contact avec la peau

Contact avec les yeux

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Mesures de lutte contre l'incendie

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conseils pour le stockage en commun

Matières à éviter

Matières à éviter

Agent oxydant

Base forte

Alcools

Agent réducteur

Classe de stockage

Pas de classe de stockage

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Température de stockage conseillée :

Protéger les conteneurs contre l'endommagement.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures structurelles pour empêcher l'exposition

Ne pas utiliser au-dessus des températures suivantes:

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée:

Lunettes avec protections sur les côtés
lunettes à coques

Protection de la peau

Modèle de gants adapté

Gants à usage unique

Matériau approprié:

NBR (Caoutchouc nitrile)

Protection corporelle:

Protection du corps appropriée:

Blouse de laboratoire. Manteau de laboratoire.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures instructives pour éviter l'exposition

Ne pas utiliser au-dessus des températures suivantes:

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

État physique

liquide

Couleur

opaque

jaune clair

Odeur

Acrylate

	paramètre	Méthode - source - remarque
	Taux d'évaporation	non déterminé
	Point de fusion/point de congélation	non déterminé
	Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>100 °C

paramètre		Méthode - source - remarque
inflammabilité		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité		non déterminé
limite inférieure d'explosivité		non déterminé
Point éclair (°C)	>100 °C	
Température d'auto-inflammabilité		non déterminé
Température de décomposition		non déterminé
pH	6.8 - 7.2	Temperature 25 °C
Soluble (g/L) dans		Soluble dans: Isopropanol Alcool
Soluble (g/L) dans		Insoluble dans: water
Solubilité dans les corps gras		non déterminé
Solubilité dans l'eau		non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau		non déterminé
Pression de vapeur		non déterminé
Densité de la vapeur		non déterminé
Densité relative	1.55 - 1.75 g/cm ³	Temperature 25 °C
caractéristiques des particules		non déterminé
Viscosité, dynamique	1000 - 3000 mPa*s	Temperature 25 °C
temps d'écoulement		non déterminé
Viscosité, cinématique		non déterminé

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

En cas d'une action de la lumière:

Risque de polymérisation

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter

Réagit avec les :

Agents oxydants. Agents réducteurs. Peroxydes.

Générateur de radicaux

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

Dioxyde de carbone

Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité dermique aiguë

ingrédient Acrylated oligomer

Toxicité dermique aiguë >5000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat

ingrédient Acrylated monomer

Toxicité dermique aiguë >2000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat

source

Literature

ingrédient Acrylated monomer

Toxicité dermique aiguë >5000 mg/kg

source

Estimate

ingrédient Phosphine oxide

Toxicité dermique aiguë >2000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat

Méthode

OCDE 402

Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur)

ingrédient Acrylated monomer

Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur) 5.28 mg/kg

Dose efficace

CL50:

Temps d'exposition 4 h

Espèce:

Rat

ingrédient Acrylated monomer

Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur) 40 mg/L

Temps d'exposition 4 h

source

Estimate

Toxicité orale aiguë

ingrédient Acrylated oligomer

Toxicité orale aiguë >2000 mg/kg

Dose efficace

LD 0:

Espèce:

Rat

ingrédient Acrylated monomer

Toxicité orale aiguë 588 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat

Méthode

OCDE 401

ingrédient Acrylated monomer

Toxicité orale aiguë >5000 mg/kg

source

Estimate

ingrédient Phosphine oxide

Toxicité orale aiguë >5000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat

Méthode

OCDE 401

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Estimation/classification

Irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Essais d'irritation oculaire in vitro

Irritant. Irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires graves.

Espèce:

Lapin.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Estimation/classification

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

STOT SE 3

Irritation des voix respiratoires

Estimation/classification

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

STOT RE 1 et 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie orale (exposition répétée)

Autres informations

May causes damage to organs through prolonged or repeated exposure if swallowed.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

ingrédient Acrylated monomer

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson >200 mg/L

Dose efficace

CL50:

Durée du test 96 h

espèce

Danio rerio

ingrédient Phosphine oxide

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson 1 - 10 mg/L

Dose efficace

CL50:

Durée du test 96 h

espèce

Danio rerio

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

ingrédient Acrylated monomer

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés >200 mg/L

Dose efficace

EC50

Durée du test 48 h

espèce

Daphnia magna (puce d'eau géante)

Méthode

OCDE 202

ingrédient Acrylated monomer

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés 2.4 mg/L

Dose efficace

EC50

Durée du test 48 h

espèce

Daphnia magna (puce d'eau géante)

ingrédient Phosphine oxide

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés 3.53 mg/L

Dose efficace

EC50

Durée du test 48 h

espèce

Daphnia magna (puce d'eau géante)

Méthode

OCDE 202

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

ingrédient Acrylated monomer

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries 120 mg/L

Dose efficace

EC50

Durée du test 72 h

espèce

Pseudokirchneriella subcapitata

Méthode

OCDE 201

ingrédient Acrylated monomer

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries 1.6 mg/L

Dose efficace

EC50

Durée du test 72 h

espèce

Pseudokirchneriella subcapitata

ingrédient Phosphine oxide

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries 2.01 mg/L

Dose efficace

EC50

Durée du test 72 h

espèce

Pseudokirchneriella subcapitata

Méthode

OCDE 201

Estimation/classification

Do not allow uncontrolled discharge of product into environment. Do not allow to enter into surface water or drains. The product has not been tested. The statement is derived from the properties of the components.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Estimation/classification

Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Avant utilisation conforme

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Code des déchets produit 070208

déchets dangereux Oui.

Désignation des déchets

autres résidus de réaction et résidus de distillation

Après utilisation conforme

Élimination appropriée / Produit

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code des déchets conditionnement 070208

déchets dangereux Oui.

Désignation des déchets

autres résidus de réaction et résidus de distillation

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 N° UN	non applicable	non applicable	non applicable
14.2 Désignation officielle pour le transport	non applicable	non applicable	non applicable
14.3 Classe(s)	non applicable	non applicable	non applicable
14.4 Groupe d'emballage	non applicable	non applicable	non applicable
14.5 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	non applicable	non applicable	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non applicable	non applicable	non applicable

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	non applicable	non applicable	non applicable

Informations complémentaires - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

remarque

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Informations complémentaires - Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

remarque

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations et limites d'utilisation

Notice explicative sur la limite d'occupation

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications diverses

Observer les étiquettes et fiches de données de sécurité pour les produits chimiques de transformation.
Observer le mode d'emploi sur l'étiquette.

Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus (indiquer l'effet s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Références littéraires et sources importantes des données

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.